

**APPEL D'OFFRES**

**VENTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS D'ENTREPRENEUR USAGÉS**

La Ville de Percé demande des soumissions pour la vente des véhicules et équipements suivants :

<b>Item n°</b>	<b>TYPE</b>	<b>MARQUE, MODÈLE ET N° DE SÉRIE</b>	<b>ANNÉE</b>	<b>NOTE</b>
<b>1</b>	Camionnette	Ford, F-350 1FTSF31P14E59300	2004	Vente pour les pièces
<b>2</b>	Tracteur sur roues avec souffleur	Tracteur : Bélarus, 5470S 0900354 Souffleur : Pronovost, 7 pieds	2003	Nécessitent des réparations
<b>3</b>	Rétrocaveuse	Case, 580L JJG0242271	1998	Nécessite des réparations
<b>4</b>	Boîte à sel	Pour boîte de camionnette 8 pieds		
<b>5</b>	Camion d'incendie deux essieux	Ford, CON 1FDYR82A2MVA00471	1991	Nécessite réparations mineures et inspection
<b>6</b>	Camion d'incendie deux essieux	Ford, MHV 800 1FDYF82K0MVA03350	1991	Vente pour pièces
<b>7</b>	Camion d'incendie deux essieux	Ford, MHV 700 1FDYF70J2NVA15981	1992	Vente pour pièces
<b>8</b>	Ensemble chargeur et souffleur	Chargeur : Caterpillar, 966C 30K2883  Souffleur : Snowblast, 1975 moteur 671, rebâti en 2019	1978	Chargeur : fonctionnel  Souffleur : fonctionnel, fuite au niveau du joint d'étanchéité de la boîte d'engrenage  (ne peuvent être vendus séparément)
<b>9</b>	Camion 6 roues	Ford, Col 1FDYS82A6KVA06565	1989	Inspecté et fonctionnel

Ces véhicules et équipements seront vendus dans leur état actuel et sans aucune garantie.

Le cas échéant, les soumissionnaires retenus devront prendre possession des véhicules ou des équipements au plus tard quinze (15) jours après l'acceptation de leurs offres. Ils seront tenus de payer le prix soumis, soit en argent ou par chèque visé, au moment de la prise de possession. Au-delà de ce délai, l'acceptation de leurs offres sera considérée comme nulle.

Les adjudicataires devront eux-mêmes procéder au transport des véhicules et équipements adjugés, à leurs frais, à partir de leur lieu d'entreposage à la Ville.

Une personne peut soumissionner sur un seul ou sur plusieurs véhicules et équipements. Par contre, chaque véhicule et équipement doit faire l'objet d'une soumission distincte. Les soumissions doivent être remises dans des enveloppes différentes.

Les offres, sous enveloppes cachetées, portant la mention « **Soumission – (inscrire n° item et type)** », seront reçues au bureau de la greffière de la Ville de Percé, hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé (Québec) G0C 2L0, jusqu'à **15 h, le 22 septembre 2021**.

Il est important, pour être valides, que les soumissions soient physiquement reçues au bureau de la greffière le ou avant le 22 septembre 2021 à 15 h.

Si une offre est formulée par le représentant d'une personne morale, il doit joindre une résolution l'autorisant à agir au nom de cette dernière.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur ces véhicules et équipements ou pour prendre rendez-vous afin de les examiner, les intéressés doivent communiquer avec la Ville au numéro 418 782-2933, poste 92001, afin de prendre rendez-vous avec le directeur des travaux publics.

La Ville de Percé ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

**Donné à Percé, le 8 septembre 2021.**

---

**Gemma Vibert,**  
**Greffière**